

# La G@zette finistérienne de l'UNC



Journal mensuel gratuit destiné aux adhérents et aux futurs adhérents

N°77 - Juin 2023



L'UNC du Finistère adresse ses plus sincères condoléances à la famille, aux amis, aux frères d'armes ;

- de l'Adjudant-chef **Guy Barcarel**, sous-officier piroguier au 3<sup>ème</sup> régiment étranger d'infanterie, décédé dans l'exercice de ses fonctions, le 7 mai 2023 en Guyane, dans le cadre d'une opération de lutte contre l'orpaillage illégal. Il était âgé de 45 ans.

Un hommage lui a été rendu le 15 mai 2023 par le ministre des armées, Mr Sébastien Lecornu, à Camopi, village dont Guy Barcarel occupait la fonction de chef coutumier Teko depuis plus de 10 ans.



- de **Manon, Paul et Steven**, policiers au commissariat de Roubaix, décédés le 21 mai 2023 en service lors d'une collision entre leur véhicule de police et une voiture à Villeneuve-d'Ascq.

Un hommage national leur a été rendu par le Président de la République et le Ministre de l'Intérieur, le 25 mai dernier à l'école de Police de Roubaix. Au cours de cette cérémonie ils ont reçu les insignes de la Légion d'honneur.

- **Carène Mezino**, infirmière du CHU de Reims, décédée dans la nuit de u 22 eu 23 mai à Reims. Elle avait 37 ans.



L'UNC du Finistère adresse toute sa sympathie et son soutien indéfectible envers :

- les policiers, gendarmes, pompiers victimes de tentatives d'homicides, au cours de leurs missions
- les militaires français engagés dans les différentes opérations extérieures et intérieures.

## Les infos de l'UNC29

### Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France en Indochine et en Corée

La cérémonie d'hommage national aux Morts pour la France en Indochine et en Corée se déroulera au Mémorial de l'Hôpital-Camfrout, le jeudi 8 juin 2023 (10h30), sous la présidence de Mr Jean-Philippe Setbon, Sous-préfet de Brest, et de Mr Jean-Jacques Léon, Maire de l'Hôpital-Camfrout.

Les UNC locales et leurs adhérents, accompagnés des drapeaux, sont invités à venir nombreux commémorer la mémoire de nos camarades et accompagner les familles dans leur souvenir.

## Promotion du 8 mai 2023

### Insignes des porte-drapeau



40 ans :

**Jean Labasque, UNC de La Forest-Landerneau**

10 ans :

**Vincent Barra, UNC de Ploudalmézeau Portsall**  
**Philippe Blondel, UNC de Landivisiau**  
**Olivier Labat, UNC de Guipavas/Le Relecq-Kerhuon**  
**Jean Picart, UNC de Landivisiau**  
**Jean-Pol Pont, UNC de Plounéour-Brignogan-Plages**  
**Auguste Prémel, UNC de Plounéour-Brignogan-Plages**  
**Henri Przymrozek, UNC de la presqu'île de Crozon**  
**Philippe Thomas, UNC de Plounéour-Brignogan-Plages**

20 ans :

**Albert Conseil, UNC de Tréflaouéan**  
**Jean-Marie Floch, UNC de Lannilis Tréglonou**  
**Paul Ménez, UNC de Landéda**

3 ans :

**Axel Bescond, UNC de Plouguerneau**  
**Arwenn Cariou, UNC de Plougouvelin**  
**Yann Droumaguet, UNC de Plouguerneau**  
**Hugues Tréguer, UNC de Le Drennek**  
**Kersaint-Plabennec**

### Mérite UNC

Bronze : 23

Argent : 19

Vermeil : 9

Or : 3

Grand Or : 6 dont 3 à titre exceptionnel



### Croix du Djébel

Bronze : 24

Argent : 8

Or : 5, dont 2 à titre exceptionnel

Grand Or : 1



## Conseil d'administration départemental

Lors de la dernière réunion du CA, le 4 mai 2023 à Hanvec, des décorations internes ont été remises par Marc Thyssen à :

- Richard Wickersheimer (Trésorier départemental adjoint), le Mérite UNC grand or,
- François Sévin (Secrétaire départemental), le Mérite UNC or
- Roger Bossard et Patrick Dalbin (Délégués des secteurs 7 et 10), le Mérite UNC vermeil.



*de gauche à droite : Marc Thyssen, Richard Wickersheimer, François Sévin, Roger Bossard, Patrick Dalbin, Gaëlle Quéré (Secrétaire départementale adjointe) et Bruno Jacq (porte-drapeau de l'UNC d'Hanvec).*



## Bureau départemental

Les membres du bureau départemental se sont réunis le mercredi 24 mai 2023 au siège départemental.

*De gauche à droite : assis : Alexis Bonenfant (Trésorier), Marc Thyssen (Président), Christophe Eveno (Président adjoint) - debout : François Sévin (Secrétaire), François Urbide (Vice-président), Richard Wickersheimer (Trésorier adjoint), Gaëlle Quéré (Secrétaire adjointe), Charles Bizien (Vice-président), Jean-Luc Madec (Vice-président)*



## Journée nationale du souvenir en hommage aux victimes et héros de la Déportation

La cérémonie finistérienne de la journée d'hommage national consacrée aux victimes et héros de la déportation s'est déroulée le dimanche 30 avril 2023 devant le Monument aux Morts de l'esplanade François-Mitterrand, à Quimper.



Cette cérémonie a débuté à 11h00 avec l'arrivée du sous-préfet du Finistère Christophe Marx secrétaire général de la préfecture, du sénateur Philippe Paul, de l'adjoint à la mairie de Quimper Gilbert Gramoullé, du vice-amiral représentant le préfet maritime et du délégué militaire départemental.



Plus de 100 personnes assistaient à cette cérémonie. L'assistance était composée de Monsieur le directeur de L'ONAC/VG du Finistère, des représentants de l'état et des forces de l'ordre (gendarmes, police, pompiers...),

d'environ 25 porte-drapeaux, d'un piquet d'honneur de la marine nationale portant le fanion de la préparation maritime de Quimper, d'anciens combattants de l'UNC et de l'UNP ainsi que d'autres associations, sans oublier la participation du public familial.



Deux lycéennes ont lu le puissant message national de l'union nationale des anciens déportés et internés de France (UNADIF) : « Les hommes et les femmes qui, dans les camps de la mort, ont fait de la dignité et de la solidarité un combat quotidien pour survivre à un système organisé de négation de la personne humaine, nous montrent, par leur exemple, la voie à suivre, celle de la résistance et du combat permanent pour la liberté ».

Huit gerbes ont été déposées devant le monument aux morts par les différentes autorités, lesquelles ont salué et remercié les porte-drapeaux à la fin de la cérémonie.

L'UNC « Pays de Quimper » était représentée par messieurs Paul Soudain, Rémy Fabre, André Bozec, Louis Henaff et Michel Vermasse le porte drapeau. Ce fut une belle cérémonie !

## Hommage à la mémoire du HMSC Athabaskan

### UNC de Kerlouan



La cérémonie annuelle organisée à la mémoire des 128 marins canadiens du HMS Athabaskan, s'est déroulée le samedi 29 avril, à 11h00 au mémorial érigé au lieu-dit Kerlouarn en présence de Mme Françoise Plouviez-Diaz, sous-préfète de Morlaix, Mme Joya Donnelly, ministre conseillère aux affaires politiques, et culturelles de l'ambassade du Canada, le Capitaine de frégate Philippe de Pindray d'Ambelle, délégué militaire départemental adjoint, Mr Jacques Ouchakoff, représentant l'association bretonne de recherches archéologiques et historiques en activités maritimes, Mr Christian Colliou Maire de Kerlouan, Mr Jean-Luc Conchis, Président de l'association « Mémorial Athabaskan G07 -Kerlouan- Pour Que Vive La

Mémoire (PQVLM) », des représentants des corps constitués, des membres du conseil municipal, du conseil municipal jeunes, des représentants des associations patriotiques et d'un grand nombre de porte-drapeaux de la communauté des communes.

Cette stèle a été érigée, en 2017, à l'initiative de Jean-Luc Conchis, chef du projet devoir de mémoire et représentant du lycée Antonin Carême de Savigny Le Temple. Coulé en quelques minutes le 29 avril 1944 par un torpilleur allemand, le navire repose par 83 mètres de fond au large de l'île Vierge, là où, 79 ans plus tôt, il n'a mis que quatre minutes pour sombrer.

À son bord, 128 des 271 marins périrent. Un combat dont les anciens se souviennent et qui a résonné dans toute la commune. 44 survivants furent repêchés par l'Haida, Sister Ship de l'Athabaskan, 83 par les allemands, Le T24 accompagné d'une flottille de secours venus de l'Aber Wrac'h, et faits prisonniers. Au cours des jours qui suivirent cet engagement, la mer rejeta tout au long de la côte, de l'île de batz jusqu'au sud-Finistère les cadavres des 128 marins qui avaient sombrés avec leur navire.



La cérémonie s'est poursuivie par un témoignage sonore évoquant le drame. Dans une litanie émouvante de 4 minutes 53, il retrace le destin de ce navire canadien de 1 854 tonnes d'acier, construit en pleine guerre en Angleterre, qui a sillonné les mers d'Europe et qui fut coulé au large de nos côtes cinq semaines avant le débarquement de Normandie, sans avoir jamais eu l'occasion de naviguer dans les eaux de sa mère patrie. Le discours des officiels suivi d'un dépôt de gerbes, et de l'hommage aux morts suivi des hymnes nationaux ont clôturé la cérémonie.

La veille une délégation de Kerlouan et de l'associations PQVLM, accompagnant Mme Joya Donnelly, s'est rendue dans une partie des différentes communes où reposent les corps des marins disparus : île de Batz, Sibiril, Brignogan plages, Landéda et Plouescat afin d'effectuer un dépôt de gerbes et rendre hommage aux malheureux disparus.



## UNC de Landéda

### **Cérémonie franco-canadienne**

Le 29 avril 1944, le destroyer « HMCS Athabaskan » de la marine Canadienne composé d'un équipage de 261 membres et commandé par le lieutenant commander John Hamilton Stubbs navigue au large de la Bretagne lorsqu'il est torpillé par une vedette de la marine allemande. À la suite d'une explosion, d'un incendie dans le compartiment machine et de ses conséquences le bâtiment sombre rapidement en face de Kerlouan provoquant ainsi la mort de 128 membres de l'équipage.

En mémoire de cette triste tragédie, une émouvante cérémonie franco-canadienne s'est déroulée le vendredi 28 avril 2023 en fin d'après-midi au cimetière de Landéda pour rendre hommage au Stoker second class J.J. McNeil qui brûlé à bord du bâtiment, n'a pas survécu à ses blessures. Pour commémorer cet événement, une délégation composée de Madame Joya Donnelly, ministre déléguée à l'ambassade du Canada en France, de Monsieur Jean-Luc Conchis, président du mémorial « Athabaskan » et de l'association « Pour Que Vive la Mémoire » de Bernard Jambou, président de l'association de l'UNC de Kerlouan et de la Fédération Nationale des Officiers Mariniers de Kerlouan s'est déplacée dans notre commune.

Cette cérémonie rehaussée par la présence du sonneur Jo Rousselà la cornemuse s'est déroulée comme suit : allocution du président de l'UNC locale, Philippe Roué, allocution du maire David Kerlan, allocution de la ministre déléguée Jova Donnelly, dépôt de gerbes, minute de silence, sonnerie « aux morts » hymnes nationaux du Canada et de la France. Ont également assisté à cet hommage : Jean-Pierre Gorny et le porte-drapeau de l'UNC de Lannilis/Tréglonou, André Hamon et le porte-drapeau de la section locale de la Fédération Nationale des Officiers Mariniers, le vice-président, le secrétaire et le porte-drapeau de l'UNC de Landéda, plusieurs élus et des membres de la population locale qui ont vécu ces événements douloureux de la Seconde Guerre mondiale dans les Abers.

Sur invitation de la municipalité, l'ensemble des participants s'est rendu ensuite en mairie pour partager le verre de l'amitié, et assister à la remise par le premier magistrat de la commune d'un cadeau des produits du terroir des Abers à la ministre déléguée avant son départ vers la côte des Légendes.

L'UNC de Landéda remercie l'ensemble des participants pour leur présence à cet hommage en ayant une pensée particulière pour Hervé Fily et Jean Pronost, tous deux anciens marins de commerce et membres de l'UNC qui s'occupent de l'entretien tout au long de l'année de la sépulture de ce marin âgé de 20 ans qui s'était engagé pour la défense de la liberté et pour la paix dans le monde.



de gauche à droite : Philippe Roué (président UNC),  
Joya Donnelly (Ministre déléguée du Canada en  
France),  
André Hamon (président local de la FNOM), Claude  
Deschenes (secrétaire UNC),  
Patrick Piwinski (porte-drapeau local de la FNOM) ,  
David Kerlan (maire).

## **Cérémonies du 8 mai 2023**

### **UNC du Grand Brest**

C'est sous un crachin que 250 personnes environ, avec les militaires et officiels, ont assisté à la cérémonie du 8 Mai à Brest.

Des élèves ont fait lecture du texte de Wiston Churchill qui n'avait "à offrir que du sang, du labeur, des larmes et de la sueur" et du texte de Jacques Prévert "Rappelle-toi Barbara.



## Cérémonie commémorative départementale de la victoire de 1945 à Quimper

La cérémonie commémorative de la victoire de 1945 s'est déroulée, le lundi 8 mai 2023, devant le Monument aux Morts de l'esplanade François-Mitterrand, à Quimper.



Il est à noter que cette 78<sup>ème</sup> commémoration a attiré une grande affluence locale, bien que la cérémonie départementale se déroulat cette année à Brest.

En effet entre 200 et 250 personnes assistaient à cette cérémonie dont environ 15 porte-drapeaux, un piquet d'honneur et une section sans arme de la préparation militaire marine, des anciens combattants, des élus et un nombreux public.

La cérémonie a débuté à 11 h heures avec l'arrivée du directeur du cabinet du préfet du Finistère, de la maire de Quimper, de la députée du Finistère (1ère circonscription), du délégué militaire départemental, de la colonelle commandant le groupement de gendarmerie du Finistère et du directeur départemental de la sécurité publique du Finistère.

Le directeur de cabinet du préfet du Finistère a lu le message de Lecornu Sébastien ministre des Armées et de Mirallès Patricia secrétaire d'état chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire puis monsieur Henry Plouhinec le communiqué de l'Union Française des Anciens Combattants (UFAC).

Deux jeunes lycéennes du lycée Brizeux ont récité successivement les poèmes de Robert Desnos et Paul Eluard : « un cœur qui haïssait la guerre » pour l'une, et « Liberté » pour l'autre . De jeunes élèves de CM1/CM2 de l'école Yves-le Manchec de Quimper ont ensuite relaté des extraits de textes faisant référence aux conditions de vie des jeunes juifs pendant la guerre.



Cinq gerbes ont été déposées devant le monument aux morts par les différentes autorités, lesquelles ont salué et remercié les porte-drapeaux à l'issue de la commémoration.

La fonction de maître de cérémonie était assurée par notre ami Alain Le Clec'h de l'Union Nationale des Parachutistes, en coordination avec la Délégation Militaire Départementale.

L'Union Nationale des Combattants « Pays de Quimper » était représentée par Rémy Fabre, Paul Soudain, André Saliou ainsi que par 2 porte-drapeaux : Michel Vermasse et Mohamadi Saïd.

*André Saliou ... le reporter photographe en collaboration avec Pierre Jean Rolland*





### UNC de Bourg-Blanc Coat-Méal

Après le lever des couleurs et le dépôt de gerbe à Coat-Méal, nous avons fait le même parcours à Bourg-Blanc suivi d'une assistance assez nombreuse et surtout beaucoup d'enfants. Ce qui satisfait Mrs les maires ainsi que le bureau de l'UNC. Nous avons terminé la journée à Plouvien pour une même cérémonie qui fut suivie d'un repas au restaurant et comme d'habitude dans une très bonne ambiance.



### UNC de Guipavas/Le Relecq-Kerhuon

C'est sous un ciel incertain que les drapeaux étaient hissés au monument aux morts du Relecq-Kerhuon pour commémorer le 78<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale, en présence des élus de la ville, de la gendarmerie et de la musique des Gars du Rheun de Guipavas.



Un peu plus tard, mais sous une pluie battante, la même cérémonie s'est déroulée à Guipavas, en présence de Mme la députée Graziella Melchior, des élus de la ville, de la gendarmerie, du Conseil Municipal Jeunes et de la musique des Gars du Rheun de Guipavas.

Un grand merci à tous les porte-drapeaux, aux associations patriotiques et au public pour leur participation.





## UNC de Kerlouan

C'est en présence de Mr Christian Colliou, maire de la commune, de Mr Bernard Jambou, président des associations patriotiques, des représentants du conseil municipal, des enfants du conseil municipal jeunes, des enfants des écoles, des membres des associations patriotiques et de la population kerlouanaise que s'est déroulée la traditionnelle cérémonie commémorative de la fin des combats de la seconde guerre mondiale en Europe.



Un GMC aux couleurs du Canada, ainsi qu'une jeep, restaurés par Benoît et Antoine Pichon, jeunes collectionneurs de la commune, étaient stationnés de chaque côté du monument aux morts. Ils avaient revêtu, l'un un uniforme de GI et l'autre un uniforme de marin américain.



Le cortège s'est déplacé de la place de la mairie vers le monument aux morts. la cérémonie a débuté par la lecture d'un texte de l'UNC Nationale, suivie de la

lecture par les enfants d'un texte à la mémoire des marins du HMCS Athabaskan, navire canadien coulé le 29 avril 1944 au large de nos côtes lors d'un combat naval. Mr le maire a ensuite fait la lecture du message du Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire. L'appel des morts de la guerre 39/45 suivi d'un dépôt de gerbes, de la minute de silence, de la Marseillaise, à capella, et le salut aux porte-drapeaux ont clos la cérémonie.

À l'issue de la cérémonie, tous les participants ont été invités à la salle Ar Mor Glas au vin d'honneur offert par l'UNC.



## UNC de Landerneau



De nombreux Landernéens ont assisté à la cérémonie du 8 mai malgré un crachin persistant. En présence des jeunes sapeurs-pompiers de Landerneau, mais aussi des autorités civiles et militaires, sans oublier l'orchestre philharmonique de l'Élorn, trois gerbes à la mémoire des anciens combattants ont été déposées au pied du drapeau tricolore par le maire Patrick Leclerc, accompagné de Patrice L'Her, président de la section locale de l'UNC et de Roger Salaun. En cet anniversaire de la 78ème journée de la Déportation et de la Commémoration de la Victoire de la Guerre 1939-1945, l'assemblée a ensuite écouté la lettre des déportés lue par Clément Quéré.

À l'issue de cette lecture, Jean-Paul Page qui officiait en tant que maître de cérémonie, a cité les noms des landernéens déportés à savoir Marguerite Sizorn, Joseph Fichou, Raymond Protat, Louis Chitre, Joseph Le Roux et Fernand Yvinec, morts en déportation ou des suites de la déportation en Allemagne. Puis le message de l'UNC a été délivré par Patrice L'Her, président de l'UNC locale suivie de l'allocution du maire Patrick Leclerc.

landernéens déportés à savoir Marguerite Sizorn, Joseph Fichou, Raymond Protat, Louis Chitre, Joseph Le Roux et Fernand Yvinec, morts en déportation ou des suites de la déportation en Allemagne. Puis le message de l'UNC a été délivré par



Patrice L'Her, président de l'UNC locale suivie de l'allocution du maire Patrick Leclerc.

Clément Quéré a ensuite lu la lettre du général de Lattre de Tassigny, rédigée à Berlin le 9 mai 1945, jour de la signature de l'acte de capitulation de l'Allemagne nazie. La cérémonie s'est poursuivie dans le hall du Family, où Patrice L'Her a remis, au nom de l'UNC, la médaille échelon bronze à Fabrice Barbier et la médaille du Djébel argent à Roger Salaun. Un verre de l'amitié offert par la municipalité a conclu cette matinée.





## UNC de Landéda

Les cérémonies commémoratives du soixante-dix-huitième anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe se sont déroulées successivement à Landéda et à Lannilis selon le protocole en vigueur.

À ce titre, Il convenait de rendre hommage aux quinze victimes civiles et aux trente-quatre militaires dont les noms sont inscrits sur le monument aux morts de la commune, sans oublier tous les disparus des différents conflits qui ont succédé à cette guerre mondiale.

Le prochain rendez-vous est fixé au 11 Novembre à Landéda pour le 105<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice de la guerre 1914-1918, conflit où quatre-vingt-huit poilus de la commune ont perdu la vie.

Lors de cette cérémonie, l'insigne de porte-drapeau

sera remis au titulaire de la fonction pour ses vingt ans d'activités, son dévouement et sa fidélité à cette noble et délicate tâche exercée lors de l'ensemble des cérémonies commémoratives annuelles.

Notons que la présence des porte-drapeaux permet de rendre hommage, au nom de la Nation française aux combattants et aux disparus



## **Exposition au sémaphore de l'Aber Wrac'h**

À l'occasion du 78<sup>ème</sup> anniversaire de la Seconde Guerre mondiale en Europe, le sémaphore de l'Aber Wrac'h a accueilli pendant le week-end du 8 mai dernier :

- l'association Gerfaut 29 (Groupe d'Étude et de Recherche des Fortifications de l'Atlantique et des Unités sur le terrain) qui a réalisé une exposition sur le mur de l'Atlantique et notamment son dispositif de fortification sur les îles Cézou et Enez Terc'h (île aux américains) ;
- le radio-club de l'Iroise F6KSV de Locmaria-Plouzané qui visait à rendre hommage par la voie des ondes aux différentes actions de la Résistance et des alliés en permettant ainsi de sauver de nombreux aviateurs et résistants dans le secteur des Abers.



Durant ces trois jours, un indicatif spécial attribué par l'Administration TM5JADE a été utilisé pour les contacts en graphie (code Morse) et en phonie, les quatre dernières lettres portent le nom du réseau créé par Winston Churchill, Premier ministre du Royaume-Uni durant ce conflit mondial.

À cette occasion, l'adjoint au maire et correspondant défense de la municipalité ainsi que le président et le secrétaire de l'UNC locale ont rencontré les membres organisateurs de cette exposition passionnés par leurs recherches dans leurs domaines respectifs.





## L'UNC de Lanildut

C'est sous un temps maussade que nous nous sommes retrouvés le lundi 8 mai 2023 pour célébrer le 78<sup>ième</sup> anniversaire marquant la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la seconde guerre mondiale en Europe. Nous avons quitté l'Espace Henri Queffelec en défilé, précédé du drapeau tricolore pour rejoindre le monument aux morts.

Après la montée des couleurs, les enfants du Conseil Municipal Jeunes ont participé à la cérémonie en déposant des drapeaux tricolores devant le monument aux morts puis le Maire a procédé au dépôt de gerbe. Toujours précédé du drapeau tricolore nous sommes descendu vers le bas du cimetière où nous nous sommes arrêtés devant la tombe de Louis Moal des Forces Françaises Libres.



Nous avons cité et rendu hommage aux jeunes Lanidutiens qui sont partis rejoindre et combattre au sein des Forces Françaises Libres en rappelant que certains d'entre eux n'avaient pas 17 ans au moment de leur départ vers l'Angleterre.

Cet hommage à nos jeunes qui ont répondu à l'appel du Général De Gaulle s'est poursuivi par un moment de recueillement, sur la

tombe des deux soldats Anglais qui reposent dans notre cimetière, dans le respect du protocole Britannique d'hommage aux morts.

Notre commémoration s'est poursuivie à l'Espace Henri Queffelec, par les traditionnels allocutions et discours de Mr le Maire et du Président de l'UNC de Lanildut, et s'est achevé par la remise de la médaille du mérite bronze de l'UNC à Jean Bars.

Pour terminer cette cérémonie du souvenir, un pot de l'amitié, offert par la mairie, a permis à chacun de se retrouver et est venu clôturer cette matinée de commémoration.



## UNC de Lannilis Tréglonou

Après de brèves cérémonies au monument de la résistance à Kerbabu et au monument aux morts du cimetière un regroupement général des participants des trois municipalités de Lannilis Tréglonou et Landéda a eu lieu devant la mairie de Lannilis. C'est en défilé mené en musique par Jo Roussel avec son biniou que tous, anciens combattants, conseil municipal jeunes, maires et élus des trois communes se sont rendus jusqu'à l'église paroissiale pour la messe du souvenir.

Un regroupement général en présence d'un nombreux public s'est ensuite effectuer pour la cérémonie officielle devant la stèle Leclerc sur

la place du même nom. Après la levée des couleurs

Le président Jean-Louis Morvan procédait aux remises de décorations : Jean Pierre Gorny la médaille de reconnaissance de la nation avec agrafe Afrique du Nord et la commémorative Afrique du Nord avec agrafe Algérie ; Jacques Gouriou la médaille de reconnaissance de la nation avec agrafe Afrique du Nord et la médaille de la Défense nationale avec agrafe Essais nucléaires ; Jean Floch l'insigne de porte-drapeau de plus de 20 ans

Puis se fut la lecture du message du président national de L'UNC par le président Jean Louis Morvan et du message de la secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense par Jean François Treguer maire de Lannilis. Le maire accompagné d'un élu du CMJ déposait ensuite une gerbe au pied du monument avant que ne retentisse la sonnerie aux morts et la Marseillaise.

Les sonorisations des cérémonies de Kerbabu et du cimetière étaient assurées par Jacques Gouriou et celle de la place Leclerc par Daniel Impiéri directeur de l'école de musique





## UNC de Plouarzel Ploumoguier

Sous un douce météorologie bien bretonne, les commémorations du 78<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 ont eu lieu successivement à Trézien, Plouarzel, Lamber et Ploumoguier.

À Plouarzel, la médaille de la Défense Nationale, échelon bronze, agrafes "défense" et "essais nucléaires", a été remise à Jacky Jeanneau par Jean-Luc Le Lann.

André Talarmin, maire de Plouarzel, et Gisèle Cariou, maire de Ploumoguier, ont déclamé le discours officiel de Sébastien Lecornu, ministre des Armées ; celui du général de corps aérien (2S) Hervé Longuet, président national de l'UNC, l'a été par Pascal Le Bizec, président de l'association UNC locale.

Avant le pot de l'amitié, pour leur action de militant au sein de notre association, Pascal Le Bizec a décoré :

- \* Jacky Jeanneau du Mérite UNC, échelon vermeil ;
- \* Olivier Cloarec et Jean-Luc Robert du Mérite UNC, échelon bronze ;
- \* Alice Jeanneau de la Croix du Djébel, échelon bronze.

Enfin, six élus du CMJ de Ploumoguier (Poppée, Camille, Juliette, Alistair, Axel et Gabin) ont reçu des mains des vétérans de l'association le pin's "Les jeunes UNC" pour leur participation très active aux cérémonies (porte-drapeau, porteur de gerbe, porteur de coussin, lecteur, etc.) durant leur mandat qui prend fin dans quelques mois.



## UNC de Ploudaniel

### **Six décorés**

Lundi 8 mai, après une levée des couleurs et un défilé mené à la cornemuse suivi par les jeunes du CMJ vers les tombes des alliés puis le monument aux morts où deux gerbes ont été déposées, la fête de la victoire a été l'occasion de mettre à l'honneur six adhérents de l'UNC Ploudaniel.

Six médailles ont été décernées par le Président Jean Pierre Pérès :

- \* la Croix du Djébel échelon or au général Bernard Aujoulet, Président d'honneur, et au trésorier Yves Hély, la Croix du Djébel échelon argent au Porte-drapeau Roger Sénant.
- \* trois Mérite UNC échelon argent à Jean Abiven, Louis Abjean et Philippe Servel, Maître de cérémonie.

Après les félicitations du Maire Pierre Guiziou, l'assistance a été conviée au vin d'honneur.



de gauche à droite : Camille Bouvrot, Mr le Maire Pierre Guiziou, Roger Sénant, le Général Bernard Aujoulet, Louis Abjean, Philippe Servel, Yves Hély Jean Abiven, Jean-Pierre Pérès et France Gallou.



### **UNC de Ploudalmézeau Portsall**

Une belle cérémonie avec la remise de décorations de la médaille du mérite UNC à nos adhérents fidèles, en



### **UNC de Plouguin Tréouergat**

L'UNC de Plouguin Tréouergat, avec la participation de l'UNC Saint-Pabu Lampaul-Ploudalmézeau se sont réunies afin de commémorer la victoire du 8 mai 1945, avec leurs porte-drapeaux et les porte-drapeaux jeunes du CMJ de Plouguin. Étaient présents les élus des communes de Plouguin, Tréouergat, Lampaul-Ploudalmézeau et de St-Pabu.

Après la levée des couleurs le cortège s'est formé pour rejoindre l'église pour la messe du souvenir. À l'issue tous se sont retrouvés devant le monument aux morts pour la lecture de textes par les jeunes du conseil municipal jeunes de Plouguin ainsi que la lecture des textes officiels par le maire de Plouguin et le président de l'UNC.

Après le dépôt de gerbes, la Marseillaise et le Chant des partisans ont été interprétés par le groupe Ar Paotred.

Un moment de convivialité et un repas salle polyvalente ont clôturé cette journée du souvenir.



### **UNC de Saint-Pabu Lampaul-Ploudalmézeau**

C'est à Lampaul-Ploudalmézeau que la cérémonie commémorative de la Victoire du 8 mai 1945 se déroula cette année car en raison des travaux de réfection de l'église, il n'y a pas eu de cérémonie à Saint-Pabu. Après la levée des couleurs devant la mairie, c'est en défilant au son de la cornemuse que nous rejoignîmes le monument aux Morts. Guy Carlier, président de l'UNC, lut le message du président national de l'UNC soulignant la nécessité de rester plus unis que jamais autour de notre drapeau et de nos valeurs séculaires. Les deux maires Anne Apprioual et David Briant lurent le texte officiel de la secrétaire d'état aux Anciens Combattants et à la Mémoire, puis ils déposèrent chacun une gerbe de fleurs au pied du monument aux Morts, simultanément avec la sénatrice Nadège Ave qui s'était jointe à eux.

Après la minute de silence pour le recueillement, Ar Paotred entonna la Marseillaise suivi du chant des Partisans repris par l'assistance.

Le temps de rejoindre Plouguin, nous participâmes à la cérémonie intercommunale après avoir assisté à une messe du Souvenir. Un pot de la l'amitié suivi d'un excellent déjeuner clôturèrent cette journée de commémoration.





### **UNC de Pont-Aven Nizon**

À l'occasion des cérémonies du 8 mai, en présence d'une délégation composée d'élus, de membres de l'UNC et d'enfants du Conseil Municipal Jeunes, trois anciens combattants ont été décorés par Christophe Eveno, président de l'UNC locale. Ainsi, Christophe Roudaut a reçu la croix du combattant et le Titre de reconnaissance de la Nation avec agrafe "Opérations extérieures", Louis Jaffreziec a reçu l'insigne de porte-drapeaux de plus de 10 ans et Yves Gestalin l'insigne de porte-drapeau pour ses 4 ans de services.

*de gauche à droite : Christophe Roudaut, Louis Jaffreziec et Yves Gestalin*

### **UNC de Saint-Renan**

La ville de Saint Renan a commémoré le 78<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale en Europe, en rendant hommage à nos aînés, qui après avoir gagné la guerre ont su construire la paix, rassembler les français.

La commémoration conduite par Bernard Lefort, Maître de cérémonie, en présence de Didier Le Gac, député de la circonscription, de Jean-Philippe Setbon, sous-préfet de l'arrondissement de Brest, et du Maire Gilles Mounier, fut un moment de recueillement avec dépôts de gerbes.

Ce 8 mai était la première participation à une cérémonie patriotique pour les nouveaux conseillers municipaux jeunes, élus en janvier 2023. Les membres de l'association Brest 44, ont également participé à cette commémoration, après avoir reconstitué un campement de la seconde guerre mondiale dans la Prairie Bleue, afin de donner un aperçu des conditions de vie sur le front.



Au monument aux morts il a été donné lecture des messages de l'UNC, du maire, de Mr Sébastien Lecornu, ministre des Armées, et de Mme Patricia Miralles, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire, dont le propos conclut par cette phrase « Au bout, le 8 mai 1945 offrit la plus grande gloire du monde aux femmes et aux hommes qui n'avaient pas cédé. La Victoire leur offrit la liberté ». Puis, Klervi et Gwenaël au chant accompagnés de Philippe et Elouan à la guitare ont interprété « Ici Londres » d'Axel Bauer. Les extraits radiophoniques et le chant ont fait revivre à l'assistance les événements commémorés. La cérémonie s'est poursuivie par un dépôt de fleurs au carré militaire, à la tombe de regroupement et à celle du commandant Thuillez, compagnon de la libération.

Mr le Maire a remercié de leur présence les élus, les représentants des associations patriotiques, les porte-drapeaux, les représentants des associations, ainsi que les musiciens de l'orchestre de la ville.



# La vie des locales

## L'UNC de Lanildut

### **Cérémonie du 13 mai 2023 au Cénotaphe**

Le samedi 13 mai 2023 de nombreux adhérents de l'UNC de Lanildut se sont déplacés pour assister à la cérémonie d'hommage à la force maritime de fusiliers-marins et commandos organisée par l'association "Aux Marins" à la pointe Saint-Mathieu.

Ce magnifique hommage aux hommes qui se battent pour défendre nos valeurs a pris toute son ampleur au moment où fut évoqué le nom de deux commandos disparus en 2019 au Burkina Faso lors de l'extraction de quatre otages.



Ces moments d'émotion ont été partagés par les familles de ces deux soldats mais aussi par tous ceux qui participaient à ce moment de mémoire.

Notre drapeau était présent sous la garde de Marcel Léon toujours fidèle au poste.

## **Nos amis disparus**

**UNC de Brélès Plourin :** Claude Blanchot, 81 ans, OPEX

**UNC de Guipavas/Le Relecq-Kerhuon :** Jean Coat, AFN, décédé le 20 mai 2023

**UNC de Kerlouan :** Camille Salou, 87 ans, Indochine, décédé le 14 mai 2023

**UNC de La Forest-Landerneau :** Jean-Paul Labasque, décédé le 22 mai 2023, AFN, porte-drapeau de l'UNC locale depuis 40 ans

**UNC de Ploudalmézeau Portsall :** Georges Casari, 86 ans, AFN

## UNC Plabennec

**« Fanch » Léost nous a quitté ce 1<sup>er</sup> mai. Qui ne connaissait pas François Léost ?**

Dès 15 ans, on le trouve en apprentissage dans la plomberie et l'électricité chez Louis Kermarrec. Hormis son passage en Algérie, il ne quittera plus la profession jusqu'en 2000 et même après, et il n'était pas avare de conseils ou de coups de main.

Pendant toutes ces années-là il sera présent dans beaucoup d'associations et notamment le vélo-club dont il fut vice-président. On connaissait Fangio, chargé des équipes de commissaires de courses notamment au Tro-bro-Léon et au cyclo-cross de Lanarvily où il a côtoyé les plus grands du cyclisme. Il a également servi dans le corps des Sapeurs-pompiers volontaires de la commune.

Mais c'est au sein de l'UNC Plabennec qu'il s'est le plus investi. Engagé volontaire, revenu d'Algérie avec l'amertume d'avoir abandonné « ses » harkis, il prend sa carte d'ancien combattant puis entre au CA de 1995 à 2020. Avec son grand ami Armand Léon, décédé il y a peu, ils ont eu à cœur de perpétuer le Devoir de mémoire et on leur doit la borne de la voie de la liberté, la stèle au général de Gaulle et la plaque à Marcel Bouguen. Leur plus grande réalisation fut le Mémorial de Lormeau qu'ils ont porté à une renommée internationale. Il y a encore deux ans il était à la tête de son équipe d'entretien des monuments commémoratifs de la commune. Et pour clore cette aventure, n'oublions pas ses 25 jours sur le chemin de Compostelle en juin 2005 en compagnie de son compère Jean-Louis Guivarc'h.

*Le 11 novembre 2021, François Léost avait reçu son insigne de 30 ans de porte-drapeau.*



**Le groupe départemental UNC29 adresse aux familles dans la peine ses sincères condoléances et les assure de sa sympathie attristée.**



# Infos diverses

## La Retraite du combattant

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2023, le paiement de la Retraite du combattant est modifiée.

Jusque là, le versement était effectué le mois précédant l'échéance. Désormais, la paiement de la Retraite du combattant sera reporté d'un mois sans modification du trimestre à terme échu, à des dates fixées par référence au mois de naissance.

*Exemple : le semestre de retraite allant du 01/12/2022 au 31/05/2023 sera versé à la fin du mois de mai 2023 au lieu de la fin avril.*

Mois de naissance	Anciennes échéances	Nouvelles échéances
Janvier ou Juillet	Décembre et Juin	Janvier et Juillets
Février ou Août	Janvier et Juillet	Février et Août
Mars ou Septembre	Février et Août	Mars et Août
Avril ou Octobre	Mars et Septembre	Avril et Septembre
Mai ou Novembre	Avril et Octobre	Mai ou Novembre
Juin ou Décembre	Mai ou Novembre	Juin ou Décembre

Pour rappel, le droit à la Retraite du Combattant est ouvert à l'âge de 65 ans, ou à partir de l'âge de 60 ans si une des conditions suivantes est remplies :

- être titulaire de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA)
- ou être titulaire d'une pension militaire d'invalidité indemnisant une incapacité d'au moins 50% et percevoir l'une des allocations suivantes :
  - ◊ l'allocation aux adultes handicapés (AAH),
  - ◊ l'allocation compensatrice,
  - ◊ l'allocation d'aide sociale,
  - ◊ l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA),
  - ◊ l'allocation spéciale vieillesse (ASV),
  - ◊ l'allocation aux vieux travailleurs salariés (AVTS) ;
- ou être titulaire d'une pension militaire d'invalidité indemnisant une ou plusieurs infirmités imputables à des services accomplis au cours d'opérations déclarées campagnes de guerre ou de maintien de l'ordre hors métropole ;
- ou être domicilié dans un département ou une collectivité d'outre-mer.

Son montant annuel est de 812,76 euros depuis 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Les bénéficiaires de la retraite du combattant peuvent en faire abandon à l'Office national des Combattants (ONaCVG) conformément aux dispositions de l'article L.527 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre. La retraite est alors payée par virement sur le compte bancaire de l'ONaCVG.

**Important** : la Retraite du combattant n'est pas réversible au conjoint survivant, mais elle est cumulable avec toute autre pension. Elle est insaisissable et n'est pas imposable, ni prise en compte dans le calcul lors d'une demande d'aide sociale.

Sources : <https://retraitesdeletat.gouv.fr/retraite/les-autres-pensions-de-letat/la-retraite-du-combattant>

## Déclaration d'impôts 2023



Pour rappel, la date limite pour effectuer votre déclaration d'impôts en ligne est fixée au 1<sup>er</sup> juin 2023 au plus tard, (23h59).



# Le coin des Twittos

**Armée française - Opérations militaires**  
@EtatMajorFR

**#Sahel** | Dans le cadre du partenariat militaire opérationnel qui lie 🇫🇷🇸🇩🇪🇵🇸 les militaires ont réalisé la rénovation d'un poste à la frontière 🇸🇩🇪🇵🇸. Ces activités de coopération répondent aux besoins des forces armées des pays de l'Afrique de l'Ouest.



Ministère des Armées 🇫🇷 et 2 autres personnes

9:28 AM · 23 mai 2023 · 4 366 vues

**CHAUNU**  
@EmmanuelChaunu

#Manon #Paul #Steven #villeneuveascq #PoliceNationale @UNITESGPOLICE @PoliceNationale 🇫🇷 #Hommage



8:08 PM · 22 mai 2023 · 9 115 vues

**Escadrons de Chasse français**  
@EscadronsChasse

Bon anniversaire à la Patrouille de France. 70 ans à faire rêver et entretenir la flamme. Respect absolu à toutes celles et ceux qui portent et ont porté les couleurs de la Grande Dame.



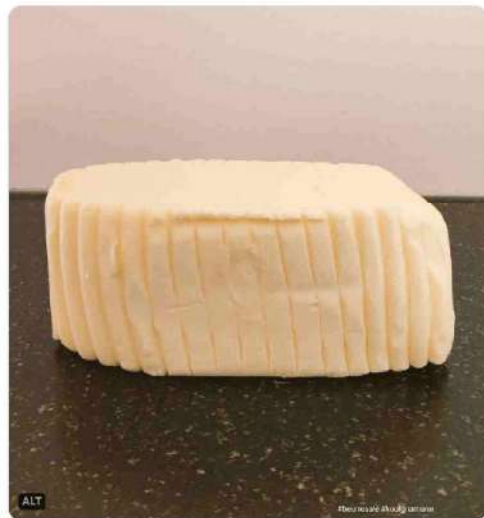
Patrouille de France

10:03 AM · 20 mai 2023 · 25,5 k vues

**Gendarmerie du Finistère**  
@Gendarmerie\_029

Si vous voyez autre chose qu'un kouign-amann à l'état sauvage, vous n'êtes assurément pas apte à prendre le volant 😊

**#NotreEngagementVotreSécurité #RoutePlusSure**



8:03 PM · 15 mai 2023 · 16,5 k vues

**Préfet de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine**  
@bretagnegouv

**#MardiConseil** | 📱 L'application « justice.fr » vous permet de vous informer de façon fiable sur vos droits et d'effectuer des démarches avec la Justice.

📱 Téléchargez gratuitement l'application sur [apps.apple.com/fr/app/justice...](https://apps.apple.com/fr/app/justice...) ou [play.google.com/store/apps/det...](https://play.google.com/store/apps/det...)



8:43 AM · 23 mai 2023 · 772 vues

**Élisabeth BORNE**  
@Elisabeth\_Borne

Aux Harkis, à leur famille.

Suite aux propositions du rapport de la CNIH, nous allons ajouter 45 nouveaux sites donnant droit à réparation.

Le travail de reconnaissance et de réparation envers les Harkis est un engagement fort du Gouvernement.

Nous le mettons en œuvre.



Patricia Miralles

11:30 PM · 15 mai 2023 · 24,3 k vues



**Chantal (secrétaire administrative) sera en congés du Vendredi 26 mai (12h00) au Lundi 5 juin (9h00). Des permanences téléphoniques seront toutefois assurées par le Président et le Secrétaire le mardi 31 et le vendredi 2 juin (9h-11h30)**



**Union Nationale des Combattants du Finistère**

8 rue du Rempart - 29200 Brest

☎ 02.98.05.60.21 – ✉ [unc29@unc29.fr](mailto:unc29@unc29.fr)

<http://www.unc29.fr>

f <https://www.facebook.com/unc.finistere.9> t <https://twitter.com/unc29>

📍 unc.29



**Horaires du Siège au public**

Lundi, Mardi, Jeudi de 9h à 15h30

Mercredi de 9h à 14h - Vendredi de 9h à 12h00

